



Mairie de QUÉBRIAC 5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC

Téléphone : 02.99.68.03.52

mairie@quebriac.fr / Site internet : <http://www.quebriac.fr>

Directeur de la publication : Armand CHÂTEAUGIRON Impression: Par nos soins

INFO MAIRIE : Nouveaux horaires à partir du mois d'avril :

Le matin : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h

L'après-midi : le vendredi : 14H – 17H

Le samedi semaine impaire : 8h30 – 12h

Le samedi semaine paire : permanence des élus de 10h à 12h

Inscriptions Scolaires



Rentrée 2019-2020...

Veuillez **dès à présent** vous adresser à la mairie muni de votre

livret de famille et carnet de santé.

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site :

www.quebriac.fr .

BIBLIOTHEQUE

Heure du conte animée par Marianne des P'tits Ateliers, les vendredis 26 avril, 24 mai et 14 juin à 17h

Bibliothèque « je, tu, lis... » – 14 rue de la liberté – QUEBRIAC. Public enfants de 4 à 8 ans. Gratuit.

Réservation souhaitée 02.99.68.11.64
jetulis@quebriac.fr

Ouvertures de la bibliothèque :

Mardi et vendredi	16h30 – 18h30
Mercredi	15h00 – 17h00
Samedi	10h00 – 12h00

Classes 9 : rendez-vous le **samedi 21 septembre.**

Photos de groupe et repas (sur réservation).

Contact :

Mme Gamblin : 02 99 68 02 38

Mme Juhel : 02 99 68 11 65



Révision générale du PLU - Plan Local d'Urbanisme.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU, les constructions nouvelles ne seront plus admises hors bourg. La totalité de la commune, hors bourg, sera classée en zone A Agricole. Toutefois, selon plusieurs critères, des bâtiments comme les anciennes granges, anciens logements pour animaux etc., constitutifs du patrimoine local, pourraient bénéficier d'un changement de destination, pour devenir de l'habitat, gîtes etc. de façon à préserver ce patrimoine.

Il nous est demandé de les référencer précisément.

Parmi les exigences, ces bâtiments devront :

- ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site,
- présenter un intérêt architectural ou patrimonial (constructions en terre-pierre),
- être dans un état de conservation suffisant : 4 murs, charpente ...
- présenter une emprise au sol minimum de 50 m²,
- être situé à plus de 100 mètres des bâtiments agricoles d'une exploitation en activité (ou qui a cessé depuis moins de 2 ans).

Si vous pensez qu'un de vos bâtiments pourrait rentrer dans ce cadre, je vous invite à faire parvenir à la mairie, à l'attention de la commission PLU, par tout moyen à votre convenance, un plan cadastral, avec références des parcelles, surfaces des bâtiments, et des photos suffisamment significatives. Chaque demande sera étudiée.



Plan canicule 2019

Pensez à vous inscrire sur le registre personnes isolées et fragiles

En prévision d'éventuelles chaleurs estivales, la commune de Québriac tient un registre à titre préventif, recensant les personnes fragilisées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement, ou simplement de leur âge...

Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement de plans de protection civile à l'occasion de risques exceptionnels et notamment de canicule.

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches, utilisez la fiche d'inscription, jointe au Queb'Info.

Pour toute autre demande et renseignement ou besoin d'aide à l'inscription, vous pouvez vous adresser au CCAS de Québriac (Contact : 02 99 68 03 52) ou sur le site de Québriac (www.quebriac.fr).

Avis aux nouveaux habitants de Québriac

Vous êtes installés à Québriac depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les membres du CCAS et l'équipe municipale sont heureux de vous inviter à la **Fête de la Famille** qui se déroulera le **Samedi 25 Mai à 10h30 à la salle de la Nouasse**.

Animations et Pot de l'amitié.

Merci de vous inscrire dès à présent auprès de la Mairie de Québriac.

Tél. : 02 99 68 03 52

Dispositif Argent de Poche 2019

Pour la sixième année, le dispositif Argent de Poche est proposé aux jeunes Québriacais qui ont 16 ans mais qui n'ont pas encore 18 ans au moment des chantiers.

L'activité Argent de Poche se déroule pendant les vacances scolaires et/ou d'été (une cinquantaine de demi-journées d'activités sur une année) sur un temps de 3h30 (durée d'un chantier) pour une indemnité de 15 €.

Les jeunes sont encadrés par des agents de la commune ou par des élus pour effectuer des travaux simples de la vie et des projets communaux à construire ensemble.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire pour l'année 2019 au secrétariat de la mairie, au plus tôt. Contact : 02 99 68 03 52.

5ème édition du Festival Jeunes

organisé par le Sivu Anim6,

Mercredi 10 avril. 14h 18h30

Un moment convivial à partager en famille, animations, jeux,



découvertes, scène ouverte.... Un festival mis en place pour et par les jeunes....

Ouvert à tous

Entrée = 1 gâteau maison



Lundi 22 avril : Chasse à l'oeuf Pour tous les enfants de 1 à 10 ans. Rendez-vous au terrain de foot de Québriac à 11h.

Des Ateliers Nature à Québriac

- **QUEBRANDO** Depuis octobre 2018, Quebrando organise un rendez-vous mensuel (le deuxième samedi du mois), pour nettoyer les chemins. Au programme : débroussaillage des chemins et ramassage des déchets. Le départ se fait à 9h à la mairie et le retour vers 12h. N'hésitez pas à venir participer !



14 avril : Randonnée « les Arbres » et présentation par la **L.P.O.** du refuge de protection des oiseaux situé aux Etanchets.

RDV à 9h30 sur le parking de la mairie

1^{er} juin : Randonnée semi-nocturne.

2 juin : atelier initiation à la lecture de cartes.

On espère vous rencontrer sur les chemins de Québriac ! Pour plus d'informations, vous inscrire et adhérer à l'association :

www.facebook.com/assoquebrando/

&&&&&

- **Samedi 27 Avril** : conférence « Jardinage écologique et biodiversité ». 10h30 salle de la Nouasse.

Des méthodes de jardinage écologique ainsi que l'économie d'énergie physique au jardin, des conseils pour protéger et héberger la biodiversité au jardin. *Gratuit et ouvert à tous.*

- **Samedi 18 Mai** : Initiation à la taille en vert d'arbres fruitiers. Site du Verger Communal situé au Poncel (entrée de bourg). 10 heures.

Rendez-vous Place de la Mairie - N'oubliez pas vos outils de taille !!

- **Dimanche 7 Juillet** à partir de 14 heures.

Après-midi Initiation Apiculture animée par Erwan Bourdon, Apiculteur :

Visite de ruches, Découverte de l'apiculture, Projection du film « Avec mes Abeilles »

Lieu à définir.....



Rallye du 1er mai

L'association de jumelage Québriac-Marpod organise son rallye pédestre le **mercredi 1er mai**. Les inscriptions se feront de 9h à 10h à la salle polyvalente de Québriac un questionnaire vu sera remis, nous irons dans une commune voisine pour un circuit de 12 km environ. Prévoir un pique-nique qui sera emmené dans un véhicule pour le midi, retour à la salle vers 16h et distribution des lots.



Samedi 4 mai : Tournoi de palet et de mœlkky

Dimanche 29 juin : Fête de l'école : spectacle, repas jeux

Comité des fêtes du Grand-Bois

Rendez-vous **le 8 mai** à l'étang des Etanchets pour notre traditionnelle pêche. Début des inscriptions 7h30.



Association ACPG-CATM

L'association des anciens combattants de Québriac (section ACPG-CATM-Citoyens de la paix) a tenu son assemblée générale le 23 février dernier. Forte de 56 membres, l'association participe au devoir de mémoire par le biais des commémorations nationales. Ainsi, nous invitons la population à se joindre à nous, **le 8 mai**, au monument aux morts, pour célébrer la fin de la seconde guerre mondiale. Cette célébration sera suivie du traditionnel repas de notre association qui se déroulera à la salle polyvalente de la Nouasse. Participation possible sur inscription auprès des membres de l'association.

Contact : GRANDJEAN Christian,
tel : 06 83 94 55 43

Tablées Québriacoises : Dimanche 12 mai 2019 à partir de 12 h



Cette manifestation se veut un lieu de rencontre avec tous les habitants de Québriac apporter son pique-nique, ses jeux et partager un bon moment de convivialité ensemble.

Le petit flyer est à mettre bien en vue pour ne pas oublier cette date....

Info été Anim'6 2019

Animations pour les jeunes de 10 à 17 ans
Ouvert Juillet et Août
Deux bivouacs et deux mini-séjours sont prévus au mois de juillet.

Les inscriptions et les programmes seront disponibles à partir du 1er juin sur www.anim6.fr



Contact- infos /02.99.23.00.59
anim6.jeunesse@gmail.com
www.anim6.fr



Coopérative d'Activités et d'Emploi®

Samedi 11 mai, ÉLAN CRÉATEUR organise pour la première fois un événement festif ouvert à tous et regroupant une vingtaine d'entrepreneurs ayant choisi ce nouveau modèle d'entrepreneuriat, la Coopérative d'Activité et d'Emploi.

Toute la journée, ils exposeront et partageront leurs savoir-faire et créations dans le cadre d'un programme d'animations et d'un marché de créateurs. En soirée, pour conclure cette première rencontre, une équipe d'entrepreneurs a conçu un dîner en musique pour le plaisir de tous.

De 14h à 19h : Marché des Créateurs

Une dizaine d'artisans créateurs exposeront leurs produits dans différents univers (mode, déco, métiers de bouche...)

Découvertes :

Une quinzaine d'entrepreneurs de tous les métiers et de tous les secteurs partageront leur savoir-faire à travers des jeux, démonstrations, ateliers pratiques et autres petites formes originales.

*Ateliers ouverts à tous, entre 30mn et 2h.
Participation libre, laissée à l'appréciation de chacun.*

Les Z'ELANS Gourmands - Espace
Restauration

De 19h à 22h

Un Dîner Musical (*payant et sur réservation*).
Un repas co-cuisiné avec les Z'Elans Gourmands



Mercredi 5 juin 2019, l'étonnant voyage fait escale à Québriac !

L'étonnant voyage est une initiative soutenue par de nombreuses organisations.

Voici des extraits de l'Appel :

« Nous, personnes en situation de précarité, collectifs d'organisations de soutien et citoyens solidaires, marcherons unis pour le respect des droits fondamentaux de tous. Il s'agit d'un projet original : affirmer notre solidarité au-delà des catégories qu'on veut nous imposer et montrer qu'un autre monde, fait de fraternités, est possible. »

« La semaine précédant le festival Étonnants Voyageurs, du samedi 1^{er} au samedi 8 juin, nous marcherons de Rennes à St Malo le long du canal d'Ille-et-Rance (à pied, en vélo, en canoé, etc.) avec, à chaque halte le soir, une animation : concert, théâtre, lectures de textes, débats, projections de films, ... »

Programme de l'escale à Québriac le mercredi 5 juin

16H : Ouverture de l'étonnante escale sur le site de La Nouasse
16H30 : Concert Chorales

En continu l'après-midi, à partir de 16h : animations pour les enfants, l'étonnante conférence sur le thème des migrations (en partenariat avec le Secours Catholique, le Collectif Sans Papier, la Cimade,...)

19H/22H - Concert avec Léa Bulle et le Collectif 13 (Guizmo de Tryo, Alee, Gérome et Erwann du pied de la pompe ...)

Restauration sur place, Gratuit et ouvert à tous !

Participez avec nous à ce bel événement !

Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation de la journée, faites-vous connaître dès maintenant en écrivant à quebriacmigrantssolidarite@gmail.com



Concours des maisons fleuries et jardins

Inscrivez-vous !

....

Pour participer il n'est pas nécessaire d'avoir la main verte, avec quelques semis, graines ou plantes un peu d'eau et un brin d'imagination. Laisser ensuite la nature faire le reste !

Bulletin réponse à déposer à la mairie au plus tard le 27 avril.



E.S.Q.

Calendrier des événements à venir de L'Étoile Sportive

de Québriac :

Samedi 8 Juin : Tournoi Semi-
Nocturne Sénior

Masculin/Féminin

Équipe 6 + 1 – Nombreux Lots –
Buvette et restauration sur place –
Repas en soirée.

Pour cet événement, nous sommes à la recherche de sponsors et de partenaires.

Vendredi 14 juin 19H : Assemblée
Générale

A la salle polyvalente de la Nouasse.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux à ces deux événements afin de clore en beauté cette saison 2018-2019.



Cette année la fête de la musique aura

lieu le **vendredi 21 juin** dans le bourg de Québriac à partir de 20h, les groupes se produiront devant les commerces, la route de la liberté sera déviée pour l'occasion.



Dimanche 26 mai : Bureau de vote unique :

Salle polyvalente de la Nouasse. (Il faudra vous munir de votre carte électorale et surtout présenter une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans (Carte

Identité ou passeport), permis de conduire *sécurisé*, ou autre document autorisé et valide avec photographie (rens. Mairie).

La commune de Québriac, l'ADMR Tinténiac, et l'ensemble des communes du SIVU Anim6, cherchent une maison à louer, de préférence à Québriac, mais aussi dans l'une des communes du SIVU, à savoir Tinténiac, St Domineuc, Hédé-Bazouges, La Baussaine, Saint Thual, pour assurer l'hébergement de la Halte-Garderie, le temps des travaux de rénovation/extension, prévus à partir de la rentrée scolaire, pour une durée de 8 à 10 mois.

Etude d'Aménagement Zone EST

Un flyer est joint à votre Queb'info. Il s'agit de vous proposer de participer à des ateliers « habitants » sur ce projet, 3 en tout. Attention, il ne s'agit pas de réunion publique, mais de réunions de travail, sans les élus, uniquement avec le cabinet PRIGENT missionné sur ce projet, selon leur méthodologie. L'idéal est de participer aux 3 réunions pour avoir de la continuité dans les travaux, donc, les 24 avril, 27 juin, 3 octobre, toujours à 18h30 (compter 1h30 de réunion environ). Cet appel s'adresse à tout un chacun, à la fois personnes proches de l'îlot central, ou seulement intéressées par le développement de ce secteur, et la participation active à un projet communal.

Merci de faire acte de candidature motivée, par courrier ou mail (mairie@quebriac.fr). Nous cherchons à ce qu'il y ait 20 à 25 personnes environ.

Une réunion spéciale acteurs locaux, associations, commerces, partenaires et professionnels etc. aura lieu dans le cadre d'un forum d'une journée le 20 mai, à partir de 9h30. Nous y reviendrons, le contenu et la forme ne sont pas arrêtés.

De plus, une réunion publique sera faite mais plus tard.

Merci de votre engagement à nos côtés. A.Ch.



Recensement Militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.**

.

